

La lettre

de l'action sociale de Paris

Mai
2025
N°3

Edito

Échappées Belles



Au cœur du printemps, les sorties proposés par votre délégation se multiplient ! Nous débiterons nos escapades culturelles le 17 mai avec le matin, une visite au Cimetière de Picpus qui nous plongera dans un pan historique méconnu de Paris, tandis que l'après-midi, nous serons accueillis par l'esprit de Victor Hugo dans sa demeure rénovée. Le rythme des découvertes ne fléchit pas, puisque le 25 mai nous offre une journée doublement fleurie : le Parc de Bagatelle, avec ses jardins qui rivalisent de beauté au printemps, et Gerberoy, ce village de carte postale qui nous accueillera également le 28 juin.



En juin, les itinéraires se diversifient pour toucher tant l'histoire que la nature. Le cimetière du Père Lachaise nous ouvrira ses portes les 8 et 14 juin, offrant une promenade à travers les sépultures de figures historiques et culturelles. Le 21 juin, une journée est réservée pour découvrir les coulisses du pouvoir au Conseil d'État. Puis, le lendemain, nous nous aventurerons dans un autre univers avec un safari au parc de Cerza, promettant des rencontres étonnantes avec la faune sauvage.

L'été sera tout aussi riche, débutant par une visite au Musée Montmartre le 5 juillet, où art et histoire se rencontrent sur la butte la plus célèbre de Paris. Ensuite, Mers les Bains et Le Tréport nous accueilleront pour trois excursions les 6 et 19 juillet, puis le 23 août, nous permettant de respirer l'air marin et d'admirer les falaises spectaculaires de la côte d'Albâtre.



Chaque sortie est une promesse de découverte et de partage, une occasion de quitter le quotidien pour embrasser la richesse de notre patrimoine ou de nos paysages pour des moments de convivialité et d'enrichissement culturel.



ASF Restauration : la nouvelle identité culinaire

Les équipes des restaurants Saint Sulpice, Daumesnil, Diderot, Reuilly, Montreuil Blanqui, Noisy centre Noisy Montaigne, Paganini, Ivry, Berlioz, Moulin Vert, Montreuil Les Allées, Réaumur, Créteil et Sully vous font découvrir la nouvelle identité culinaire plus végétale du ministère.

Elle sera déployée prochainement sur les restaurants de Uzès, Vincennes, White, Champigny, Saint Maur, Meuniers, Gauguin, George Sand et Paradis.



Des labels pour vos menus

HVE pour haute valeur environnementale



LABEL ROUGE signe national identifiant un produit bénéficiant d'un niveau de qualité supérieur



FERMIER méthode de production traditionnelle dans un circuit intégré à la ferme (excluant les techniques de production à caractère industriel) répondant à un cahier des charges strict favorable au bien être de l'animal.

Affichage dans les restaurants

Les pourcentages annuels des achats responsables 2024 composant vos repas seront bientôt affichés dans vos restaurants ainsi que les résultats de l'enquête de satisfaction réalisée en fin d'année dernière. Merci aux participants de l'enquête.

L'application ASF Restauration

N'hésitez pas à télécharger l'application. Vous pourrez recharger votre badge, utiliser le QRcode pour payer votre repas, consulter les menus, noter la prestation, consulter vos tickets de caisse.



A Savoir



Besoin d'un conseil ? D'une écoute ?

Agents actifs et retraités parisiens, votre délégation met à votre disposition une équipe de professionnels composée de deux avocates, d'un notaire et d'un psychologue afin de répondre à vos interrogations, vous conseiller et vous écouter. Ces consultations sont financées en totalité par la délégation.

Jours de réception des agents (sur rendez-vous) :

A la délégation de Paris

Avocate 1 : 2^{ème} et 4^{ème} lundi matin du mois

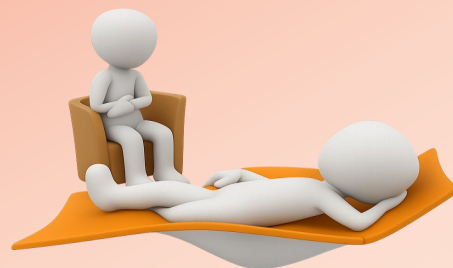
Notaire : 2^{ème} mardi après-midi du mois

Psychologue : 2^{ème} lundi après-midi du mois

Par téléphone

Avocate 2 : 1^{er} et 3^{ème} jeudi après-midi du mois

Psychologue : 1^{er} et 3^{ème} mardi matin du mois



Pour obtenir un rendez-vous avec l'un de ces intervenants, contacter le secrétariat de la délégation au 01 53 44 27 80

ou par courriel : actionsociale.75@finances.gouv.fr

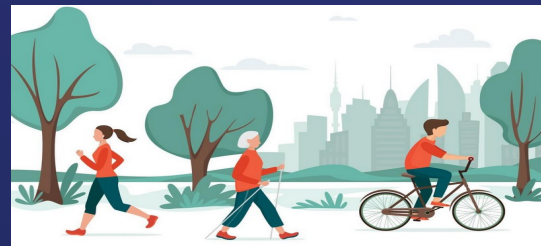


Bouger avec Kiplin ! *(source intranet ministériel)*

Selon [une étude de l'Agence nationale de sécurité sanitaire \(Anses\)](#), 95% de la population française adulte est exposée à un risque de détérioration de sa santé par manque d'activités physiques ou un temps trop long passé assis. En milieu professionnel, la prévalence des métiers assis et le développement du télétravail contribuent à la sédentarité, source de nombreux risques sur la santé (cancer, maladies cardiovasculaires, mal de dos, obésité, ...).

Comment prévenir le risque de sédentarité ?

30 minutes d'activités physiques modérées par jour sont recommandées. Cela peut se traduire par 10 minutes de marche le matin et le soir, par exemple en se garant plus loin ou en descendant à un arrêt de bus ou de métro plus tôt, puis en marchant 10 minutes à la pause déjeuner. Des exercices physiques simples permettent également de réduire le temps passé assis et de se maintenir en bonne santé.



Le Secrétariat général met à disposition de tous les agents des ministères économiques et financiers, dans le cadre de sa politique ministérielle en santé et sécurité, Kiplin, une application ludique dédiée à l'activité physique et qui incite à la marche.

Au menu de Kiplin, vous trouverez :

- des séances d'activités physiques en direct ou en replay via l'application
 - des quêtes individuelles à compléter tout au long de l'année permettant de maintenir l'engagement sur le long terme
 - trois temps forts collectifs avec des challenges collectifs permettant de renforcer les collectifs de travail (les joueurs sont amenés à constituer des équipes et à entrer en compétition avec les autres équipes)
 - des articles pour mettre en relief de grandes thématiques (sédentarité, troubles musculo-squelettiques, santé mentale...)
- l'accès à des partenaires bien-être pour prendre soin de soi au quotidien : Petit Bambou (détente), MindDay (santé mentale), Smartdiet (coaching diététique), Kwit (arrêt du tabac).



Téléchargez l'application via l'App Store, le Play Store ou ce QR code sur votre smartphone personnel ou professionnel, créez votre compte en saisissant le code : BOUGEZMEF, reliez votre compte Google sur Android ou au capteur santé sur Iphone (et pour le vélo : social ride) et marchez ou pédalez !

Android Play Store : Autorisez Google à partager vos pas

IOS : App Store : Autorisez Santé à partager vos pas



Bienvenue sur votre nouveau site internet ASF Logement !

Aider les agents à se loger est l'une des priorités de l'action sociale ministérielle. Si vous êtes confrontés à des difficultés, vous pouvez demander à bénéficier d'un logement social ou d'une aide financière dédiée à l'installation, l'amélioration du logement, ou l'accession à la propriété. Le nouveau site d'Action Sociale Finances Logement vous accompagne dans vos démarches.

[Découvrir le nouveau site internet ASF Logement](#)

L'ALPAF (l'Association pour le Logement des Personnels des Administrations Financières) est devenue Action sociale Finances Logement (ASFL). Cette nouvelle appellation ne change pas son objectif qui reste de faciliter le logement des agents des ministères économiques et financiers et de leurs familles.





L'Action sociale : c'est vous qui le dites ! *(source intranet ministériel)*

Vous avez été nombreux à participer à l'enquête sur l'action sociale des ministères économiques et financiers. Avec plus de 16 000 répondants, soit 12% des agents, la participation importante à cette consultation reflète votre intérêt pour ces prestations essentielles à la qualité de vie au travail. Les résultats témoignent d'une satisfaction croissante et permettent aussi d'identifier des pistes concrètes d'amélioration pour renforcer l'adéquation de l'offre de l'Action sociale à vos attentes.



Les chiffres parlent d'eux-mêmes : les dispositifs de l'Action sociale ministérielle vous sont bien, voire très bien connus. La restauration reste le service que vous identifiez le mieux, avec 96% qui le connaissent. Les autres dispositifs vous sont également très majoritairement familiers, avec des taux de notoriété entre 81% et 92%. Seule l'aide à la parentalité, qui concerne un public plus ciblé, reste un peu moins connue (66%).

Des services que vous utilisez régulièrement

Les prestations proposées correspondent à vos besoins : la restauration arrive en tête avec 96% d'utilisation. Vous êtes également plus de la moitié à profiter du spectacle de Noël et des services de l'ALPAF. En 2024, vous avez été plus nombreux à participer aux sorties culturelles (+6 points par rapport à 2023, soit 43%). L'aide à la parentalité progresse aussi avec une hausse de 4 points, atteignant 35% d'utilisation.

Votre satisfaction continue d'augmenter

L'appréciation de l'action sociale ministérielle s'améliore : 75% d'entre vous se déclarent satisfaits, soit 3 points de plus qu'en 2023. Des retours positifs qui confirment la pertinence des services proposés.

10 axes d'amélioration identifiés

En parallèle de ces retours positifs, vous avez été nombreux à formuler des suggestions pour améliorer certains aspects des prestations sociales. Elles ont permis d'identifier dix axes principaux qui seront examinés pour l'élaboration de la feuille de route de l'Action sociale ministérielle pour les prochains mois :

- Développer une offre plus inclusive
- Garantir un accès équitable sur l'ensemble du territoire
- Diversifier les prestations proposées
- Renforcer le soutien au pouvoir d'achat
- Optimiser le système des tickets restaurant
- Étendre le parc de logements
- Faciliter l'accès aux solutions de garde d'enfants
- Simplifier l'accès aux activités culturelles
- Proposer des séjours adaptés à tous les budgets
- Améliorer l'utilisation des tickets CESU



Vos contributions permettent de faire évoluer l'Action sociale ministérielle pour toujours mieux répondre à vos besoins. Merci encore pour votre participation !

Retrouvez toutes les offres à votre disposition sur le [portail de l'Action sociale](#).